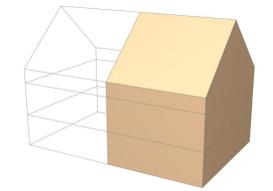
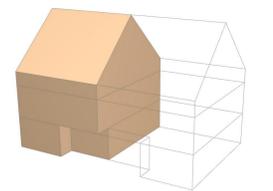
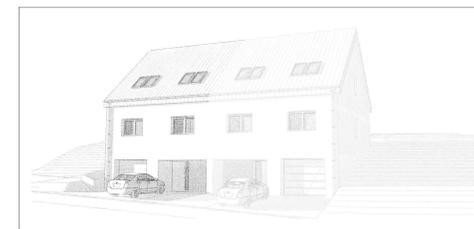


Volumétrie		
ID Élément	Nom d'étage d'implantation	Volume net
LOT 37	Rez-de-chaussée	259,30
	1er étage	282,07
	2nd étage	352,12
	3rd étage	893,49 m ³

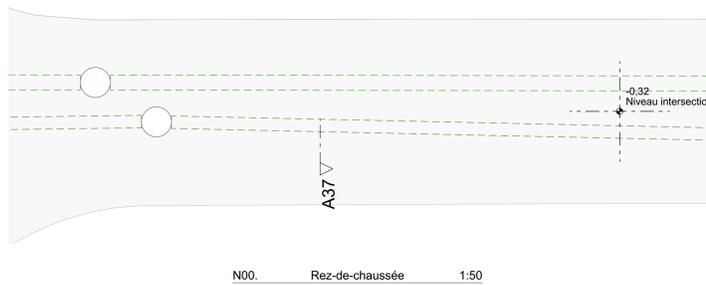


Surfaces zones locales			
ID Élément	Etage	Nom de Zone	Surface Mesurée
LOT 37			
	Rez-de-chaussée	Buanderie	14,62
	Rez-de-chaussée	Entrée	6,79
	Rez-de-chaussée	Garage	34,06
	Rez-de-chaussée	Techniques	4,26
	1er étage	Bureau	12,11
	1er étage	Cuisine	13,00
	1er étage	Debarras	5,61
	1er étage	Hall	5,01
	1er étage	Séjour	28,48
	1er étage	Wc	2,25
	Etage +2	Chambre	12,67
	Etage +2	Chambre	12,98
	Etage +2	Chambre	12,98
	Etage +2	Hall de nuit	5,24
	Etage +2	Sdd	5,73
			188,46 m ²

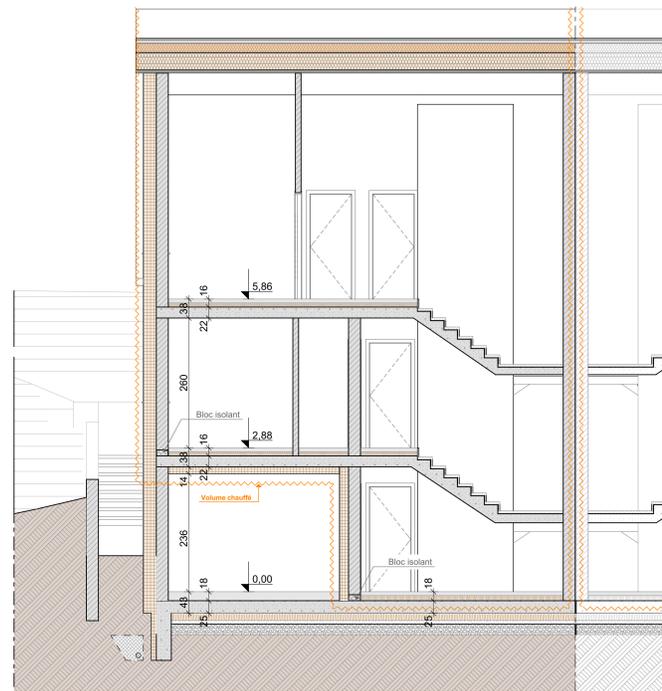


Surface utile d'habitation	
Nom d'étage d'implantation	Surface nette mesurée
Rez-de-chaussée	13,35
1er étage	78,55
Etage +2	47,94
	139,84 m ²

LOT 37

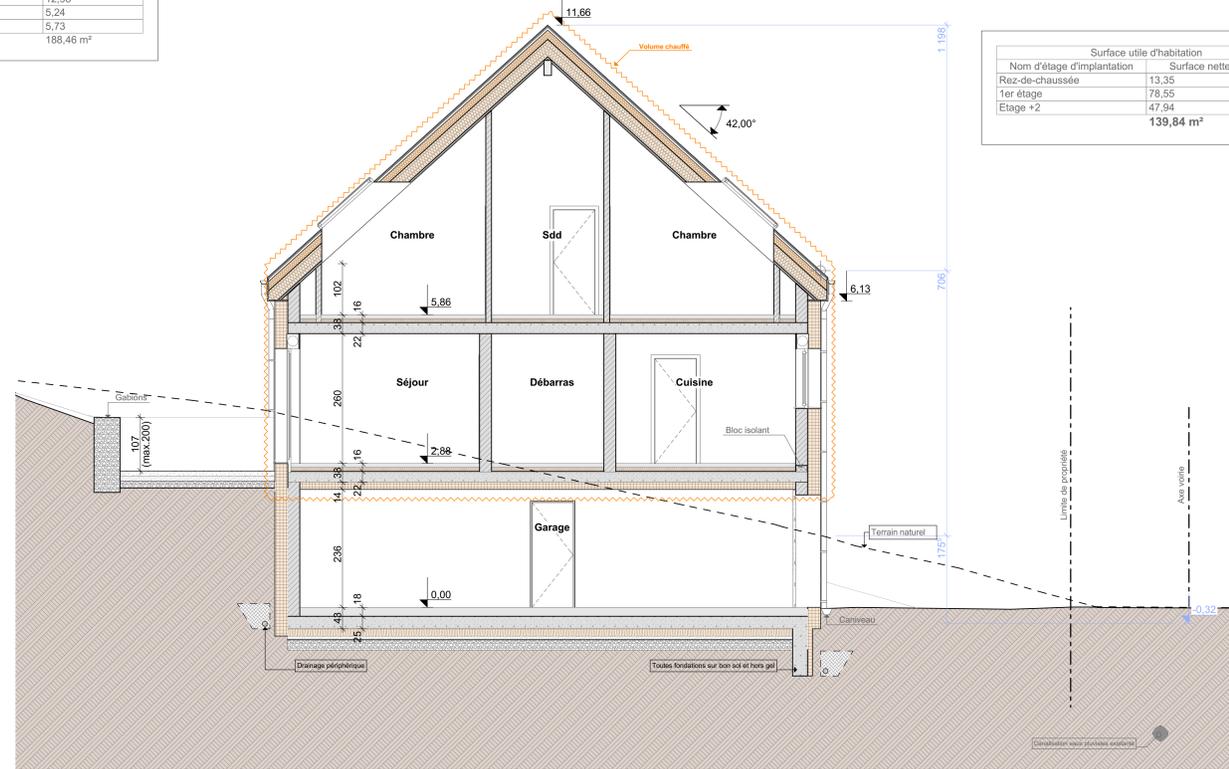


N00. Rez-de-chaussée 1:50



B Coupe BB 1:50

- Composition des parois**
- M1 Isolation extérieure ép. 26 cm
Maçonnerie ép. 24 cm
Finition intérieure
 - M2 Mur contre non-chauffé
Isolation extérieure ép. 26 cm
Maçonnerie ép. 24 cm
Finition intérieure
 - M3 Mur contre terre
Isolation extérieure ép. 26 cm
Maçonnerie ép. 24 cm
Finition intérieure
 - M4 Maçonnerie porteur ép. 24 cm
 - M5 Cloison intérieure ép. 11,5 cm
 - M6 Isolation extérieure ép. 10 cm
Maçonnerie ép. 24 cm
Finition intérieure
 - P1 Dalle sur sol
Chape + finition ép. 8 cm
Isolation ép. 10 cm
Dalle béton ép. 25 cm
Isolation ép. 14 cm
Feuille étanchéité PE
Stabilisés ép. 7 cm
Empierrement ép. 20 cm
 - P2 Plancher contre non-chauffé
Chape + finition ép. 8 cm
Isolation ép. 10 cm
Dalle béton ép. 20 cm
Isolation ép. 10 cm
 - P3 Plancher contre extérieur
Chape + finition ép. 8 cm
Isolation ép. 10 cm
Dalle béton ép. 20 cm
Isolation ép. 20 cm
 - P5 Chape + finition ép. 8 cm
Isolation ép. 10 cm
Dalle béton ép. 20 cm
 - T1 Toiture inclinée
Ardoises naturelles
Lattage 25mm
Contre-lattage 40mm
Sous-toiture isolante ép. 14 cm
Chevrons 8x25 cm
+ isolation
Pare-vapeur
Lattage 25mm
Finition intérieure



A37 Coupe AA 1:50

THILLENS&THILLENS
architecture

122a Bimertal L-9209 Diekirch
3 Grand-Rue L-9530 Wiltz

Tel.: 27 80 37 - 1
Fax.: 27 80 37 - 37
www.thillens.lu
info@thillens.lu

OBJET Constr. d'une maison jumelée à coût modéré
DOSSIER Permis de bâtir
N° DU PROJET 1941
COMMUNE LAC DE LA HAUTE SURE
SECTION MA de KAUNDORF
CADASTRE n° 133/2998

MAITRE DE L'OUVRAGE CoConsult sàrl
56a Cité op Sottgen
L-3852 SCHIFFLANGE

SITUATION DU CHANTIER PAP "an der Helt" & "an der Buregas Kaundorf"

37_AUT_P01
indice

DATE 17/04/2019

SIGNATURES

n° FEUILLE 01

2 architecte

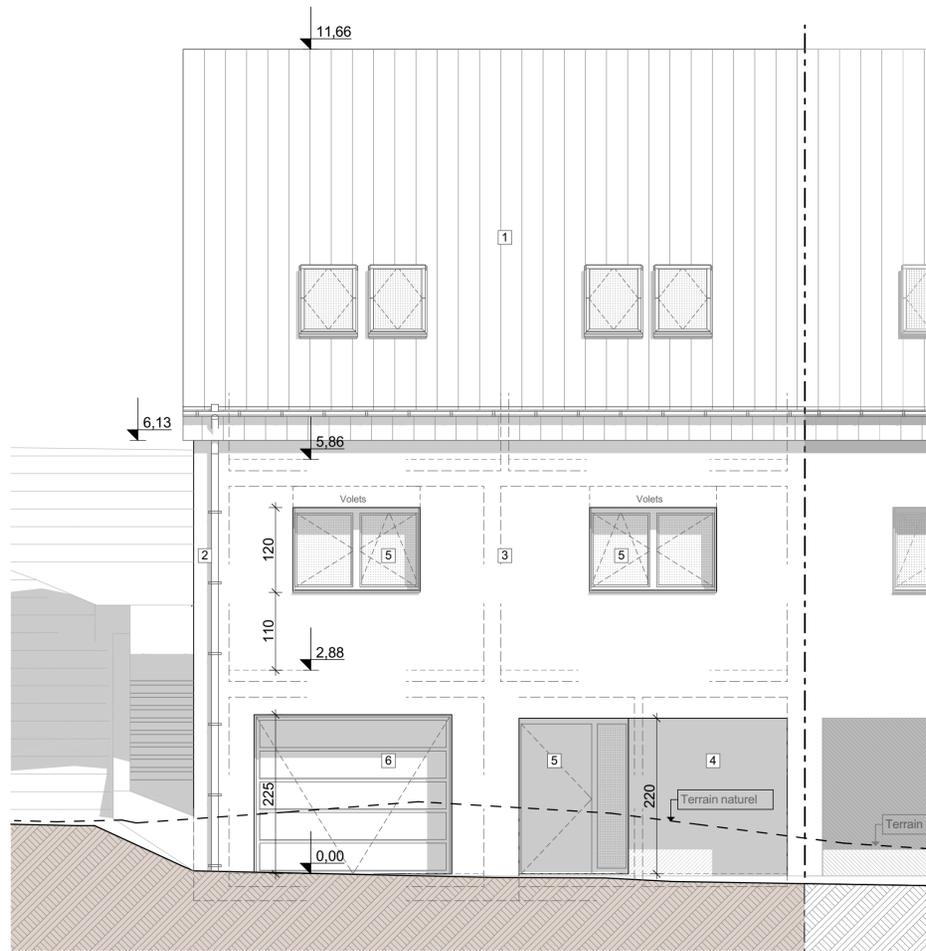
maître de l'ouvrage

OBJET DE LA FEUILLE Plan d'implantation
Plans rez-de-chaussée, étage +1, et étage +2
Coupes AA et BB

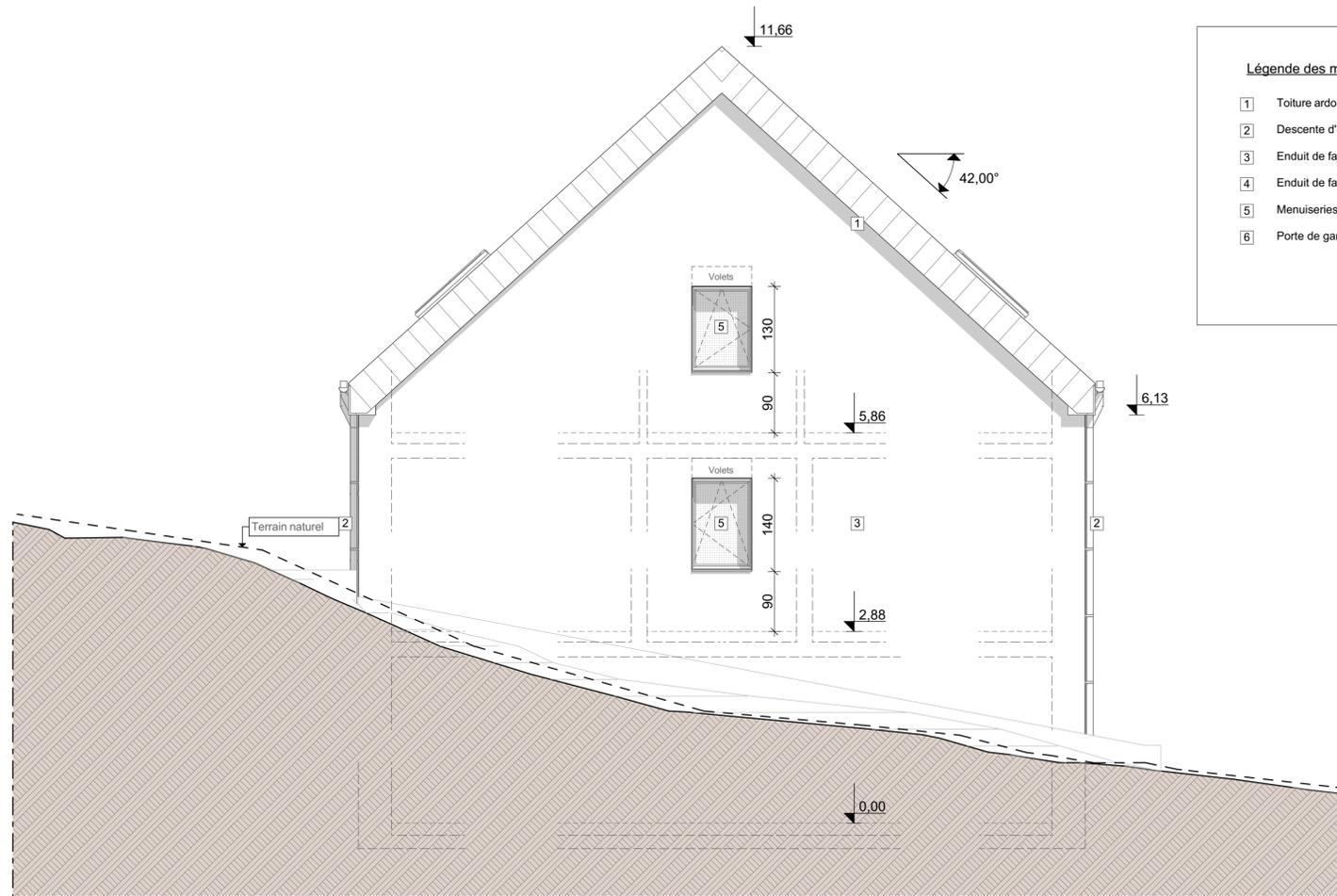
ECHELLE
1:50
1:50
1:50

MODIFICATIONS			
INDICE	DATE	OBJET	NOM

Ces plans sont destinés à l'information et non des plans d'exécution.
Le Maître de l'ouvrage et l'architecte s'engagent à ne pas être tenus responsables de la réalisation de la construction sans en être informés.
Le Maître de l'ouvrage est chargé de vérifier la faisabilité du projet et de garantir les dimensions de la parcelle (plan d'implantation).
Le Maître de l'ouvrage est chargé de garantir la faisabilité du projet et de garantir les dimensions de la parcelle (plan d'implantation).
Tout changement de destination ou d'usage devra être notifié au Maître de l'ouvrage. Tout non-respect de ce contrat peut entraîner la responsabilité de l'architecte et du Maître de l'ouvrage.
Les plans sont soumis aux droits d'auteur et d'indivisibilité d'information de l'architecte avant toute reproduction ou publication.

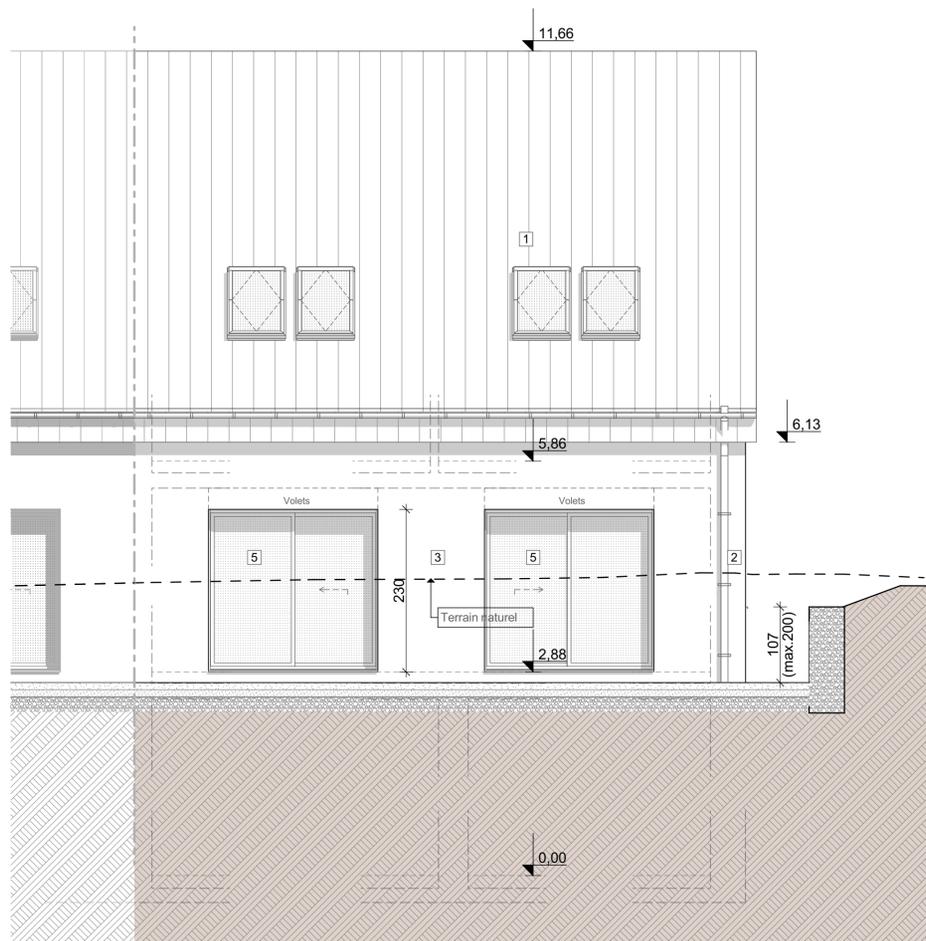


Nord Façade avant 1:50



Est Façade gauche 1:50

- Légende des matériaux**
- 1 Toiture ardoisée
 - 2 Descente d'eaux pluviales en zinc
 - 3 Enduit de façade ton gris clair
 - 4 Enduit de façade ton gris foncé
 - 5 Menuiseries extérieures ton gris anthracite
 - 6 Porte de garage sectionnelle ton idem menuiseries extérieures



Sud Façade arrière 1:50



LOT 37

THILLENS & THILLENS

architecture

122a Bamertal L-9209 Diekirch
 3 Grand-Rue L-9530 Wiltz

Tél.: 27 80 37 - 1
 Fax.: 27 80 37 - 37
 www.thillens.lu
 info@thillens.lu

OBJET	Constr. d'une maison jumelée à coût modéré	MAITRE DE L'OUVRAGE
DOSSIER	Permis de bâtir	CoConsult sàrl 56a Cité op Sottgen L-3862 SCHIFFLANGE
N° DU PROJET	1941	SITUATION DU CHANTIER
COMMUNE	LAC DE LA HAUTE SURE	PAP "an der Helt" & "an der Buregas Kaundorf
SECTION	MA de KAUNDORF	
CADASTRE n°	133/2998	

37_AUT_PB Indice	DATE 17/04/2019	SIGNATURES	
Nombre de feuilles: 2	n° FEUILLE 02	architecte	maître de l'ouvrage

OBJET DE LA FEUILLE	ECHELLE
Façades avant, gauche, et arrière	1:50

MODIFICATIONS			
INDICE	DATE	OBJET	NOM

Ceci sont des plans d'autorisation et non des plans d'exécution.
 Le bureau Thillens & Thillens architecture s.a. ne sera pas tenu responsable si le Maître de l'Ouvrage utilise ces plans d'autorisation en cas de construction sauf si un contrat entre le Maître de l'Ouvrage et le bureau Thillens & Thillens architecture s.a. le stipule clairement.
 Le maître d'ouvrage se charge de mandater un ingénieur pour étudier la stabilité du sol et pour vérifier les dimensionnements de ce plan (plan d'autorisation).
 Le certificat de performance énergétique joint à la demande d'autorisation est à respecter scrupuleusement et prime sur les épaisseurs indiquées dans les plans. Tout changement de composition d'un élément entraîne la nécessité de recalculer le certificat entièrement. Tout non-respect du certificat joint décharge l'architecte de toute responsabilité liée au certificat de performance énergétique.
 Les plans sont soumis aux droits d'auteur et nécessitent l'autorisation de l'architecte avant toute reproduction ou publication.